

Secteurs d'intervention

Nord • Pas-de-Calais • Aisne • Somme



N°Azur 0 810 636 530

PRIX D'APPEL LOCAL

Siège social
Tél : 03 21 49 78 07

INTERVENTION
06 85 97 75 58
DEVIS - CONSEIL
RAPIDE

KVBYDE
DEVIS - CONSEIL

contact@dpadiagnostics.com
www.dpadiagnostics.com



L'expertise en Nord Pas-de-Calais Picardie

EURL au capital de 7500 euros - APE 7120 B - RCS Béthune Siret 444 776 843 00039
Siège social : 185 rue Pasteur - BP26 - 62251 Hénin-Beaumont Cedex - Tél : 03 21 49 78 07 - Fax : 03 21 42 16 74



audace.fr - 03 21 135 600

Payez moins cher vos diagnostics

Amiante • Plomb • DPE • Gaz • Électricité • ERNT • Certification de surface (loi CARREZ) • Prêt Taux Zéro



L'expertise en Nord Pas-de-Calais Picardie

Créé par **Patrick DEROCH**, technicien de la construction depuis 15 ans, **certifié SGS**, **DPA Diagnostics** peut aujourd'hui se justifier de plus de **1 000 expertises annuelles**, tant auprès des particuliers que des professionnels.

Une intervention **chrono** dès réception de l'ordre de mission

réception de l'ordre de mission

Technicien Certifié formé à l'Institut de l'Expertise (Paris)

l'Institut de l'Expertise (Paris)

Votre rapport d'expertise **rapide** après la visite des lieux

après la visite des lieux

Des conseils gratuits pour tout savoir de vos obligations

savoir de vos obligations

Ils nous font confiance

- Soginorpa
- Bailleurs sociaux
- Collectivités locales
- Communautés d'agglomération
- Notaires
- Agences immobilières
- Particuliers

... + de 1 000 expertises par an



Des devis téléphoniques gratuits et les prix les plus compétitifs

des devis téléphoniques gratuits et les prix les plus compétitifs

INTERVENTION
06 85 97 75 58
DEVIS - CONSEIL
RAPIDE

RAPIDE
DEVIS - CONSEIL

N°Azur 0 810 636 530

PRIX D'APPEL LOCAL



Diagnostics obligatoires en cas de Vente



Amiante
Pour toute construction dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} juillet 1997, les propriétaires ont obligation de faire constater toute présence d'amiante avant de vendre leur appartement ou leur maison.



Plomb dans les peintures (CREP)
Constat Risques d'Exposition au Plomb. Pour toute construction antérieure à 1949, un constat des risques au plomb dans les peintures doit désormais être annexé à toute promesse de vente ou d'achat d'un immeuble d'habitation.



DPE Vente
Diagnostic Performance Energétique de l'habitation, il est obligatoire depuis 2006. Classement effectué selon la consommation et les émissions de gaz à effet de serre.



Gaz
Pour toute installation de plus de 15 ans, le diagnostic est obligatoire depuis le 1^{er} novembre 2007 : gaz naturel, gaz de pétrole liquéfié, air butané ou propane.



Électricité
Pour toute construction de plus de 15 ans, le diagnostic devient obligatoire à partir de 2008, et devra être joint à toute nouvelle promesse ou acte de vente.



Loi CARREZ >> Certification de surface
La mention de superficie est désormais obligatoire dans toute promesse de vente d'appartements en co-propriété.



ERNT
État des Risques Naturels et Technologiques (sismicité, zone couverte par un plan de prévention des risques naturels ou technologiques).



Diagnostics obligatoires en cas de Location



DPE Location
Diagnostic Performance Energétique de l'habitation, il est obligatoire depuis 2006. Classement effectué selon la consommation et les émissions de gaz à effet de serre.



Plomb dans les peintures (CREP)
Constat Risques d'Exposition au Plomb. Pour toute construction antérieure à 1949, un constat des risques au plomb dans les peintures doit être annexé au bail à partir d'août 2008.



ERNT
État des Risques Naturels et Technologiques (sismicité, zone couverte par un plan de prévention des risques naturels ou technologiques).

Dossier de rénovation (taux 0%)



Diagnostic Prêt à taux 0%
Le diagnostic permet de contrôler les normes de surface et d'habitabilité pour l'obtention de prêts bonifiés (étanchéité, canalisations, surfaces, ventilation, installations cuisine et sanitaire, gaz, électricité, chauffage).

Nos techniques

- Amiante : diagnostic visuel et analyse éventuelle en laboratoire agréé.
- Plomb : recherche de présence dans les peintures à l'aide d'un détecteur à fluorescence X.
- Gaz : Appareil de mesure de tirage des produits de combustion et du taux de monoxyde de carbone ambiant.
- Electricité : Appareil de mesure de continuité, d'isolement, de résistance de prise de terre, de tension et contrôle des différentiels.
- Loi Carrez : Mesures de surface au laser-mètre.

